



SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE  
D'INFORMAZIONE



COVID-19

# MISER SUR LE FLAIR P8

1,60€

Photo SISZA



**MICHEL CASTELLANI**  
**LE MONDE D'APRÈS**  
**A BESOIN**  
**D'UNE VOLONTÉ POLITIQUE**  
**P5 À 7**

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4  
ASSEMBLÉE P10  
DETTI È FATTI P11 • STÀ IN CASA P13  
CARNETS DE BORD P14  
ANNONCES LÉGALES P16



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I



KAMPA

## SOMMAIRE

OPINIONS

P4

POLITIQUE **MICHEL CASTELLANI**

P6

COVID 19 **MISER SUR LE FLAIR**

P8

ASSEMBLÉE **SESSION**

P10

DETTI È **FATTI**

P11

STÀ IN **CASA**

P13

POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

P14

ANNONCES **LÉGALES**

P16

**CORONAVIRUS COVID-19***Pour faciliter l'information pendant la période actuelle**alors qu'une épidémie frappe cruellement**de très nombreux pays et singulièrement le nôtre,***ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE***souhaite répondre**aux aléas du confinement et de la distribution**par la Poste en favorisant**volontairement le maintien du lien social.**Que vous soyez lecteur habituel ou pas,**abonné ou pas, vous pouvez télécharger gratuitement**notre hebdomadaire sur notre site***[www.icn.corsica](http://www.icn.corsica)***à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'au**rétablissement des conditions de vie normales.**~ Paul Aurelli et toute l'équipe du journal ~*

## Partita mai compia

U Coronavirus hà missu à ghjinochju settori numarosi di a vita economica è suciali di u paesi, è u sport prufizionali ni faci parti di sicuru. A simana passata, u Prima ministru Edouard Philippe hà annunziatu chì i cumpezzioni piantati nanzì à u cunfinamentu ùn ripighjariani micca, com'è a Liga 1 è a Liga 2 di ballò. Ben intesu, s'ella ùn era micca una priurità di rilancià i campionati, si cuscita invece una cuntistazioni da a parti di parechji clubs chì si sentini penalizati da un puntu di vista spurtivu è finanziariu. Vistu chì i classifichi sò stati firmati à deci ghjurnati di a fini di a staghjoni, parechji squadri chì t'aviani sempri a pussibilità di qualificassi pà una cuppa d'Auropa, di luttà pà u so mantenimentu o pà cullà in una divisioni superiori vedini i so ambizioni lampati à caternu. Hè u casu di l'AC Aiacciu, terzu di Liga 2 nanzì à l'arrestu di u campionatu, chì vinia di batta u leader Lorient è chì, par via di a situazioni attuali, ùn pudarà ghjucà i play-offs pà l'accessioni in Liga 1. Una dillusioni maiò, soprattuttu quand'ellu si pensa à l'eserciziu storicu ch'elli aviani rializatu fin'è tandu i ghjucadori d'Olivier Pantaloni è l'attesa di i sustenidori di ritruvà l'elita di u ballò francesi, sei anni dopu avella lacata. Malgradu i cumunicazioni di a Federazioni Francesi di Ballò è di a Liga di Ballò Prufizionali andendu inde u sensu di u guvernu, ferma una piccula spiranza cù un'assemblea generali di a LFP da quì à u 20 di maghju, cù una dicisioni finali chì sarà pighjata. Una spera chì ferma abbastanza chjuca, malgradu l'incuerenza di l'istanzi naziunali chì, s'elli ùn volini micca urganizà i famosi play-offs, sò d'accusentu pà lacassi ghjucà i finali di i cuppi di a Liga è di Francia... Spirendu chì, pà un'antra staghjoni chì principià ùn si sà quandu, a mutivazioni è a forza di l'ACA sarani sempri quì pà parmetta di fà à i soi un bellu rigalu cù un annu di ritardu. ■ **Santu CASANOVA**

**ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™**

Directeur de la publication – Rédacteur en chef : Paul Aurelli (06 86 69 70 99)  
journal@icn-presse.corsica

**BUREAU D'AJACCIO & RÉDACTION**

• Chef d'édition Elisabeth Milleliri • [informateur.corse@orange.fr](mailto:informateur.corse@orange.fr)  
• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction Eric Patris • [eric.patris-sra@icn-presse.corsica](mailto:eric.patris-sra@icn-presse.corsica)

**BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA**

• Secrétariat Bernadette Benazzi Tél. 04 95 32 04 40  
• Annonces légales Albert Tapiero Tél. 04 95 32 89 92

**CorsicaPress Éditions SAS**

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95  
Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés : PA, AG, JFA, GA, PLO.

**IMPRIMERIE** AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia  
CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Alliance de la presse d'information générale  
Fondateur Louis Rioni



## AU THÉÂTRE HIER SOIR?

**L'excès peut nuire en tout.** À force de refiler aux téléspectateurs de *l'Hibernatus* décongelé, du réchauffé d'ailes ou de cuisses, de mener le corniaud en grande vadrouille, il était à craindre qu'un claustrophobe n'en vienne, dans une bouffée délirante, à balancer sa soupe aux choux sur un gendarme tropézien. Loué soit Dieu! La Direction des chaînes nous a évité le pire en nous offrant, le 28 avril dernier, depuis les tréteaux de l'Assemblée nationale, en direct, une version très libre des *Caprices de Marianne*. Pièce en trois actes et dix tableaux, œuvre à mi-chemin entre *Du vent dans les branches de sassafras* et *L'importance d'être constant*. Avec, en filigrane, un soupçon de *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*. Heureux mesclun à plus d'un titre. Des décors toujours somptueux, dans l'acajou et les bronzes « retour d'Égypte » pour valeureux chevaux de retour. Avec, sobriété du meilleur goût, des travées désertées par la quasi totalité des sociétaires de la Maison pour aboutir à une distanciation exemplaire, parangon de comportement citoyen. Mais aussi des textes aux mots choisis. Tour à tour empreints de rondeur ou d'audace. D'empathie, de légitime indignation. De douleurs cachées et de larmes dignement retenues, et, en prime, une volonté délibérée de cacher l'intrigue pour mieux entretenir le suspens. Coups de pattes tout de délicatesse d'un chat habitué des concours félins, désireux de soustraire à la vue des indiscrets le produit d'une de ses récentes défécations. Textes servis par une mise en scène rodée, aux confins de la perfection en ces temps de pré-déconfinement. Textes servis tout autant par une distribution remarquable : des acteurs au summum de leur art. Regrettons, tout de même, l'abus des monologues au détriment des dialogues; les jeux de scène, rares, auraient gagnés à être plus vifs; une Mme Penicaud désopilante à souhait est restée en dedans et l'absence de Mme Gourault a pesé de tout son poids. Carences largement compensées, toutefois, par la prestation de M. Legendre, assénant avec le talent qui est sien : « Rien n'est solitaire. Tout est solidaire. » Sentence propre à ouvrir des abîmes de réflexion sur la destinée du *tænia saginata*, tributaire de la solidarité de son hôte. Dans son rôle, mieux qu'un numéro complémentaire de la Française des jeux, M. Legendre s'affirme jour après jour comme le Buster Keaton du nouveau siècle. Des déconfits feront état de couacs au sein des chœurs de la Rem, de l'indigence en mots d'auteur, de l'absence d'un véritable dénouement, porte ouverte à une auberge espagnole où chacun pourra se repaître de ses propres conclusions. Mais pourquoi bouder notre plaisir? Vivement dimanche 10 mai, prélude à une nouvelle représentation et réception de masques gracieusement promis. ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

## IL FALLAIT LE DIRE

« **Sibeth Ndiaye est en train de devenir un role-model pour plein de jeunes filles.** »

Voilà l'info -capitale et en français dans le texte- qu'a jugé utile de délivrer **Marlène Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations**<sup>1</sup>, le 5 mai alors qu'elle était l'invitée de la matinale *Radio Classique/Le Figaro*. Les yeux clos par réflexe afin d'éviter les explosions rétinienne aux-quelles nous a habitués Mme Ndiaye, nous ferons donc aveuglément confiance à Mme Schiappa en ce qui concerne les sources d'une telle affirmation. En revanche, il est permis de s'interroger sur les motivations profondes de ces nombreuses jeunes filles. Pourquoi en effet se voient-elles un avenir de menteuse revendiquée et de gaffeuse invétérée? Il est vrai que les revenus d'une personne qui se fait le héraut des éléments de langage gouvernementaux et répond à des questions soigneusement choisies dans une parodie de démocratie directe n'ont sans doute rien de négligeable. Et puis cela exige infiniment moins de courage, d'abnégation et d'études que devenir aide-soignante, médecin ou infirmière de réa, toutes professions exemptes de femmes admirables qui ne sauraient servir, elles, d'exemples à suivre. ■ **EP**

## 11 mai

**Arrêt du confinement**, peut-être seulement temporaire, d'après les mises en garde répétitives voire infantilisantes d'un gouvernement méfiant qui joue un peu trop avec nos peurs et nos angoisses. Fin d'un temps suspendu que les prochaines générations d'historiens découvriront grâce à nos carnets de bord, nos écrits, nos créations. Un temps pas tout à fait perdu qui rejoint ce passé proche déjà si lointain, qui cède sa place à une période qui, espérons-le, ne tendra pas vers ce futur dystopique imaginé par Aldous Huxley, Ray Bradbury ou George Orwell ou celui décrit par les collapsologues à l'instar d'Yves Cochet ou Pablo Servigne. Premier jour d'un combat koh-lantiste entre les tribus rouge et verte désignées par la Direction générale de la santé. Deux couleurs pour imposer ou assouplir des règles de déconfinement définies par leurs chefs respectifs, les départements, et attendre une réunification synonyme d'une guerre gagnée contre un invisible ennemi commun.

Amorce d'un système socio-économique moins spéculatif, exclusif? Rien n'est moins sûr. Les grandes surfaces viennent de démontrer qu'il était plus facile de se procurer des masques pour les vendre que pour les fournir gratuitement aux soignants, à ceux qui nous alimentent en denrées et services ou aux personnes fragiles. Début de la scrutation de notre « esprit de responsabilité » et de notre civisme. Nos inquiétudes - si légitimes - pourraient devenir les armes de ceux qui aimeraient promouvoir la restriction des libertés au-delà d'une période d'état d'urgence sanitaire avec, comme prétexte, la volonté de combattre un risque dont on sait qu'il ne pourra jamais être absent de notre vie.

Remise en marche d'un pays en suivant les règles drastiques de nombreux protocoles qu'il faudra corriger en temps réel pour limiter la propagation des colères, des défiances et des traumatismes. Une liste, non exhaustive, de ce qui nous attend dès ce 11 mai et qui s'allongera au gré des difficultés et contraintes à venir mais aussi des attentes et espoirs. Mais une liste qui ne peut pas nous détourner de l'essentiel : retrouver enfin physiquement nos familles et amis et vivre pleinement ce retour vers une nature qui nous a cruellement manqué, même si la réciproque n'est pas certaine. De petits bonheurs à apprécier de nouveau jour après jour et sans modération malgré nos masques de protection et de circonstance. ■ **Dominique PIETRI**

A close-up, profile photograph of Michel Castellani, an older man with grey hair and glasses, wearing a dark suit and a blue tie. He is smiling slightly and looking towards the left. The background is a plain, light-colored wall.

MICHEL CASTELLANI

# **PAS DE «MONDE NOUVEAU» SANS VOLONTÉ POLITIQUE FORTE**

*Pour le député de la 1<sup>re</sup> circonscription  
de la Haute-Corse, Michel Castellani,  
un monde nouveau est souhaitable  
et reste possible.*

*Mais encore faudrait-il pour cela  
que certaines conditions soient remplies. Faute de quoi,  
l'après ne pourra être  
qu'un mauvais remake de l'avant.*



Photos Anna-Livia Giovannetti

**D'**épidémies en épidémies, l'humanité a évolué, entre peur de la fin du monde et lutte pour sa survie. Ces terribles crises ont contribué à forger nos systèmes de santé, de solidarité, faire évoluer nos économies. Il est cependant difficile à ce jour de savoir quelles seront les retombées effectives de la pandémie de Covid-19. Nous sommes emportés dans une forme de tourbillon dont nous ne savons où il nous déposera: confinement ou déconfinement? Ouverture des écoles ou écoles fermées? Boulot ou canapé? Carte rouge, verte ou inversée pu encore orange? La situation est extrêmement anxiogène. Alors, on aimerait imaginer un monde d'après. Plus beau, plus solidaire. «Ce ne sera pas sans une volonté politique forte», souligne Michel Castellani, professeur des Universités et député de la Haute-Corse. «Les épidémies ont scandé l'histoire de l'humanité, rappelle-t-il. Elles sont souvent apparues en conjonction avec des crises frumentaires, des guerres et leurs noms sont restés gravés dans les mémoires: peste, choléra, variole, tuberculose... Quant aux maladies infantiles, elles étaient terribles: le croup a fait des ravages dans les villages de Corse où, le temps qu'il a duré, le glas sonnait tous les jours. Cependant, en cette période de Coronavirus, celle à laquelle on fait le plus souvent référence est la grippe espagnole. De 1918 à 1920, elle a emporté près de 50 millions d'indi-

vidus à l'échelle planétaire. Il faut cependant souligner que toutes n'ont pas eu le même impact sur la démographie, sur l'économie ni sur la mémoire collective. Curieusement, il n'y a même pas de relation avec le nombre de victimes: la grippe de Hong-Kong a touché la France au cours de l'hiver 1969-1970. Elle est responsable d'environ 30 000 décès. On l'a oubliée. En revanche, on a retenu les 15 000 décès liés à la canicule de l'été 2003. Ils ont choqué l'opinion et entraîné des mesures concrètes, comme le Plan canicule que nous appliquons désormais. Une crise n'est pas simplement le reflet d'un nombre de décès. Elle est le reflet de la sensibilité d'une époque, des moyens scientifiques et techniques dont on dispose et de ce que le politique peut faire pour la prendre en charge et en limiter les conséquences au plan sanitaire, social et économique. Est-ce qu'un monde différent pourra sortir de celle-ci? Sans une volonté politique très forte, je n'y crois pas.»

À l'issue de périodes d'épidémies, particulièrement à partir du XIXe siècle, les pouvoirs ont lancé de grands travaux d'amélioration, d'assainissement et mis en place des politiques de santé publique. Les conditions de vie, l'hygiène précaire étaient des vecteurs importants, les victimes se trouvaient – comme maintenant – généralement au sein des populations les plus pauvres, les plus fragiles. «On conservait par exemple les draps appartenant aux défunts - c'étaient des produits chers, mais ils étaient

**« Une crise n'est pas simplement le reflet d'un nombre de décès. »**



aussi pathogènes. Quant au choléra, on sait l'importance qu'a eu la mise en place de réseaux d'évacuation des eaux usées et des systèmes de gestion et de contrôle des eaux potables pour limiter la propagation. Notre politique de santé actuelle est l'héritière de ces périodes tragiques. Au cours des deux derniers siècles, les dispositifs sont devenus accessibles à une majorité de la population, notamment grâce à des mécanismes de solidarité comme la Sécurité sociale. Les vaccinations massives ont entraîné la disparition en Europe occidentale des grandes maladies infectieuses (la variole, le choléra, la rougeole, la scarlatine, la coqueluche, la tuberculose). Le recul de la mortalité a permis à l'espérance de vie féminine de passer de 38 ans au début du XIX<sup>e</sup> siècle à 49 ans un siècle plus tard, et à 84 ans ces dernières années. On voit bien la nécessité de préserver notre système de santé qui a si gravement souffert, et aussi notre politique sociale.» D'autant que ce mieux-être a entraîné un développement économique que la crise du Covid-19 pourrait mettre à mal sans pour autant que le nombre de décès soit important.

«Nous n'étions pas préparés à une pandémie, poursuit-il. Moi-même je n'y croyais plus trop. Je pensais nos connaissances scientifiques et notre système de santé suffisamment solides en France et au plan mondial pour faire face. Les mesures de confinement qu'il a fallu prendre - parce que nous n'avions pas d'autres solutions - ont grippé l'économie. Si le virus n'a pas fait à ce jour autant de victimes que les précédentes pandémies, ses conséquences - hors poursuite de la crise sanitaire - peuvent être tout aussi dramatiques. Je suis tous les jours interpellé par des chefs d'entreprises qui voient leur activité s'écrouler, par des artisans qui ne savent pas comment ils vont faire face, par des commerçants, des personnes qui ont peur de se retrouver sans emploi. Si les entreprises ne peuvent surmonter la crise, la vague de chômage sera catastrophique, humainement et économiquement. Des milliards ont été injectés pour les soutenir, ils sont nécessaires. Ils pourraient cependant être trouvés ailleurs! La proposition

**« Des milliards ont été injectés[...], ils sont nécessaires. Ils pourraient cependant être trouvés ailleurs ! »**

que j'ai présentée avec mon groupe (NDLR: Liberté et territoires) à l'Assemblée nationale n'a pas été retenue. Elle a même été mal comprise et je le regrette: actuellement, pour financer cet impératif soutien, nous empruntons auprès de la BCE qui se finance sur les marchés. Bref, la dette que nous créons, nous allons la rembourser à des financeurs étrangers qui feront un bénéfice sur notre dos. Au lieu de cela, j'ai proposé de lancer un emprunt d'État, un « plan épargne-relance » à travers des obligations émises par le Trésor auprès des épargnants qui ont de l'argent dormant sur des comptes qui rapportent 0% d'intérêt. Il ne s'agit en rien de capter leur épargne, mais d'emprunter auprès d'eux et de leur rembourser, avec les intérêts, les sommes qu'ils voudront

bien investir, sur la base exclusive du volontariat. Avec ce système, les intérêts remboursés par l'État ne s'en iraient pas augmenter les dividendes de fonds de pensions ou d'investisseurs étrangers. Ils resteraient en France et pourraient être réinjectés dans l'économie réelle, contribuant vraiment à la relance du pays ». Fin 2019, plus de 603 milliards d'euros dormaient sur ces comptes courants, et d'autres sommes, tout aussi considérables sur des livrets peu rémunérés.

Quant au monde d'après, Michel Castellani aimerait bien l'imaginer plus solidaire et écoresponsable, mais... Il en a décrit les modalités dans un article qu'il a publié dans *La Tribune* avec Sylvia Pinel, ex-ministre du logement et députée du Tarn-et-Garonne. « Si nous voulons penser le jour d'après, nous devons tirer les leçons de cette crise sanitaire, conclut-il. Nous avons vu de belles solidarités se créer, des agriculteurs, même en Corse, mettant en place des banques alimentaires pour les plus démunis, des drives fermiers, des plateformes de vente en circuits courts. Demain, il sera indispensable de pérenniser ces pratiques et de réduire notre dépendance aux marchés étrangers. Dans cette perspective, réorienter la politique agricole commune (PAC) en tenant compte de la proximité, est un combat que la France doit porter! On l'a bien vu aussi: l'urgence consiste à reprendre le contrôle des chaînes de production dans les secteurs stratégiques: santé, énergie, agroalimentaire, accès à l'eau. La relocalisation est impérative. D'ailleurs, l'exigence de proximité doit être le leitmotiv guidant la reconstruction du tissu économique, en y associant les collectivi-  
**« La relocalisation est impérative. D'ailleurs, l'exigence de proximité doit être le leitmotiv guidant la reconstruction du tissu économique »**

tés territoriales dont le rôle a été déterminant ces derniers mois. Puis il y a la question du logement. La crise nous a montré à quel point la qualité de l'habitat était gage de résilience. Il faut redonner des budgets ambitieux et des moyens humains aux politiques de rénovation et se tourner résolument vers une construction durable. Dans des régions comme la nôtre - mais nous ne sommes pas seuls dans ce cas - le secteur du tourisme doit être soutenu, mais il est temps de proposer de nouveaux usages: de nombreux sites et écosystèmes sont ravagés par la sur-fréquentation. Si on veut que le tourisme durable ne soit pas un slogan, on doit s'en donner les moyens, notamment en tendant, dans l'organisation du calendrier scolaire, vers un étalement des flux sur l'année et les territoires. Mais la solution sera aussi européenne. L'UE a su retrouver le fil de la solidarité par l'accord conclu sur une enveloppe de 500 milliards d'euros pour faire face à la récession. Le Pacte de stabilité doit être maintenant révisé à l'aune des enjeux écologiques et sociaux... Bref, le choix est simple: soit la France et l'Europe pèsent pour aller vers ce monde nouveau, soit nous irons encore vers une mondialisation débridée ». ■ Claire GIUDICI



EXPÉRIENCE

# NOSAIS MISE SUR LE FLAIR

**La Corse est le premier territoire français à rejoindre l'essai Nosais développé par le professeur Dominique Grandjean de l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort. Une expérimentation innovante qui a pour objectif de découvrir si les patients porteurs du virus émettent une odeur qui pourrait être détectée par l'odorat surdéveloppé du meilleur ami de l'homme.**

« **C**herche! Et tu cherches... » Encouragée par son maître, la chienne malinois renifle à toute allure une série de plots numérotés puis s'arrête devant le numéro 9. « Assis! Voilà... C'est bien... » Félicitée, Ashka est également aussitôt récompensée. Elle vient apparemment d'identifier le plot où a été déposée une compresse imprégnée de l'odeur d'un patient Covid-19. Comme Inti, Nash, Onda, Orezza, Nikita, Ombra et Asko qui attendent patiemment leur tour sous le doux soleil ajaccien, Ashka s'entraîne pour devenir un agent très spécial. Depuis le 1<sup>er</sup> mai, ces huit chiens de recherches et leurs maîtres ont en effet pris part à l'essai Nosais, développé par le professeur Dominique Grandjean de la prestigieuse École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort.

Projet novateur, cette expérimentation a pour but de mettre en évidence des odeurs particulières qui pourraient être émises par des patients positifs au Covid-19 et détectées par l'odorat de chiens spécialisés. Il faut dire que le formidable odorat de nos chères boules de poils serait 10 000 à 100 000 fois plus puissant que celui de l'homme. Un sens ultradéveloppé qui leur permet de détecter des odeurs parfois invisibles pour les machines. Au point que, grâce à leur truffe, il a été prouvé à maintes reprises que les chiens sont capables de détecter plusieurs maladies chroniques, certains cancers, le paludisme, ou encore la maladie de Parkinson. Dernièrement, une étude menée aux États-Unis a même mis en évidence que nos amis canins étaient en mesure de déceler la présence d'une maladie virale au sein de troupeaux de bovins. En pleine épidémie de coronavirus, ces résultats ont donc suscité l'intérêt du professeur Grandjean, sommité dans le domaine cynotechnique.

Lui-même colonel au sein de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, c'est tout naturellement qu'il propose alors à tous les conseillers cynotechniques de la Sécurité civile française de participer à l'essai Nosais. Une proposition qui attire immédiatement l'attention du Service d'incendie et de secours (SIS) de Corse-du-Sud qui sera le premier à intégrer l'expérimentation, grâce notamment au soutien de la préfecture de Corse, de l'Agence régionale de santé et des hôpitaux ajacciens de la Miséricorde et Eugénie. « Si l'essai est concluant, le but est d'envisager apporter une solution complémentaire aux tests qui existent déjà », indique le vétérinaire-chef et conseiller cynotechnique du Sis 2A, Aymeric Benard.

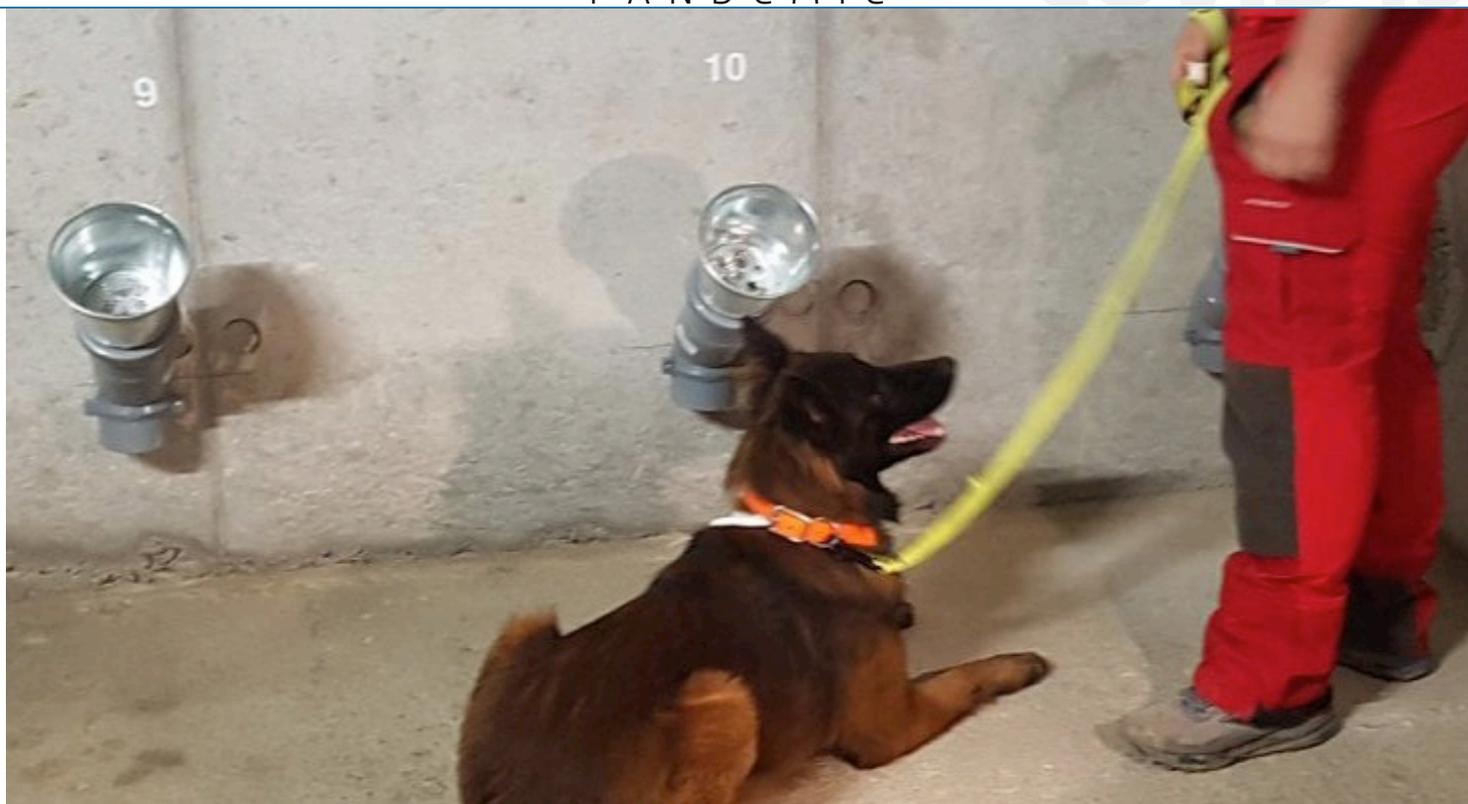
Depuis le vendredi 1<sup>er</sup> mai, à l'entrée d'Ajaccio, c'est dans les locaux de



**Détection de personnes porteuses du virus Covid-19 avec l'odorat du chien**

Ajaccio  
30 avril 2020

Photos Sis 2A



sa future clinique vétérinaire, actuellement en travaux, que l'essai est mené. «*Comme le local est neuf, il est relativement peu pollué par les odeurs et cela est mieux pour faire travailler les chiens*», explique-t-il devant les deux salles de détection qui y ont été installées pour entraîner les six bergers malinois et la cursinu de l'équipe cynotechnique du Sis 2A. «*Ces chiens sont habituellement utilisés pour chercher des personnes disparues ou ensevelies sous un effondrement*», précise Aymeric Benard, en soulignant par ailleurs qu'à l'expérience de Nash, Inti, Onda, Orezza, Nikita, Ombra, et Asko, a aussi été ajoutée celle d'Ashka, berger malinois de la gendarmerie, «*afin de croiser les compétences*». «*Cette chienne a aussi l'habitude de faire de la recherche avec des techniques différentes, et elle est principalement utilisée dans le cadre de recherches de produits spécifiques. Elle a donc déjà une éducation à l'odorologie*», détaille le vétérinaire du SIS 2A en dévoilant qu'un ou deux chiens du SIS 2B pourraient également rejoindre l'essai. «*Tous ces animaux sont certifiés dans leur structure respective et ont été formés durant 2 à 3 ans avant de rejoindre l'équipe cynotechnique*», ajoute-t-il encore. Appuyée sur le jeu, l'expérience menée dans le cadre de l'essai Nosais vise dans une première phase à éduquer les chiens à reconnaître une éventuelle odeur du Covid-19. Pour ce faire, les hôpitaux ajacciens de la Miséricorde et Eugénie vont fournir une cinquantaine de compresses placées une vingtaine de minutes sous l'aisselle de patients testés positifs au virus. «*L'intérêt, c'est qu'au niveau de la sueur il n'y a pas aujourd'hui d'expression virale qui a été notée et donc a priori pas de risque de contamination, ce qui fait que le chien va pouvoir intervenir de façon sécurisée*», précise le vétérinaire chef du Sis 2A. «*Ces compresses seront de surcroît ensuite stockées durant 24 heures avant d'être présentées aux chiens*». Autre avantage de ce mode de prélèvement, celui-ci s'avère de plus en plus contraignant pour les patients et très peu coûteux à mettre en place. «*Si l'essai est concluant, cela permet d'envisager de le dupliquer dans des pays pauvres*», souligne Aymeric Benard.

Le processus d'entraînement, lui, est déjà bien rôdé. Une fois chaque compresse récoltée au sein des hôpitaux, celle-ci est placée dans un bocal stérile. Pour éduquer le chien à reconnaître l'odeur qui pourrait être émise par le virus, dans un premier temps le bocal est placé dans une petite cage, près du jouet préféré du chien. Ce dernier vient alors respirer le bocal durant quelques instants

avant de récupérer son jouet, et associe donc cette odeur au jeu. Puis, après quelques répétitions, le bocal est placé dans l'un des supports de la salle de détection. Le but pour le chien est alors, pour être récompensé, de «*marquer*» le réceptacle qui contient la compresse positive par la position assise ou couchée. Un exercice qui pourra être répété une cinquantaine de fois par jour durant les prochaines semaines, avant que les chiens ne soient mis à l'épreuve. «*C'est la répétition qui fait l'intégration*», sourit Aymeric Benard. Dans le même temps, afin de tenter d'étayer les résultats de l'expérience de façon scientifique, un partenariat a été tissé avec l'Université di Corsica. «*Le principe est de valider le protocole expérimental au niveau cynotechnique afin de savoir si les chiens sont capables de déceler l'odeur du Covid-19, mais en complément, on souhaite vérifier si, par le biais des techniques de laboratoire de chromatographie gazeuse et de spectrométrie de masse, on arrive à identifier un ou des composés qu'on ne retrouve que sur les positifs Covid*», dévoile Aymeric Benard. Selon lui, il est toutefois «*possible que les appareils de laboratoire ne soient pas en capacité de détecter les quantités que le chien arriverait à détecter*». Il faut dire que l'animal serait capable de sentir des composés organiques volatils spécifiques à chaque maladie, bien avant que n'apparaissent des signes cliniques. De quoi donc susciter de grands espoirs. «*On a un faisceau d'indices qui nous laisse penser que l'expérience que nous menons aujourd'hui devrait conduire à des résultats positifs*», dit Aymeric Benard.

Avec la Corse, le Sdis de Seine-et-Marne a aussi rejoint l'essai Nosais. D'autres territoires suivront dans les prochaines semaines, à l'instar du Bataillon des marins-pompiers de Marseille. Sur les réseaux sociaux, le professeur Grandjean a également indiqué que «*le même essai Nosais Covid19 vient également de débiter au Liban sous l'égide du Professeur Riad Sarkis (Université franco-libanaise de Beyrouth)*». Des projets similaires existent aussi déjà en Allemagne, au Canada, Norvège, Royaume-Uni et aux Émirats Arabes Unis.

Les premiers résultats de l'essai Nosais seront connus mi-mai. S'ils sont concluants, on pourrait ensuite imaginer, pourquoi pas, placer des chiens formés à la détection du Covid-19 dans des lieux publics pour tenter d'isoler les éventuels porteurs du virus. ■

Manon PERELLI



## UN REVENU UNIVERSEL BIENTÔT MIS EN PLACE EN CORSE?

**Un rapport faisant suite aux travaux engagés par la commission ad hoc créée il y a 3 ans pour étudier la faisabilité d'un tel dispositif sur l'île a été validé.**

**L'État doit désormais valider l'expérimentation de ce projet visant à lutter contre la pauvreté**

On ne l'a que trop entendu, la Corse est la région la plus pauvre de France. Une situation encore aggravée par la crise sanitaire. Selon les derniers chiffres donnés par la préfecture, ce sont ainsi plus de 36 000 salariés du secteur privé qui seraient aujourd'hui au chômage partiel. De quoi laisser entrevoir de sombres conséquences sociales. Face à cette spirale de précarité, la solution viendrait-elle du revenu universel? C'est en tous cas ce que pense Jean-Guy Talamoni. À l'occasion de la deuxième session par visioconférence interposée, le 30 avril dernier, le président de l'Assemblée de Corse a ainsi fait adopter un rapport faisant suite travaux de la commission ad hoc instaurée il y a trois ans afin d'étudier la faisabilité d'un tel revenu, dans le but de demander le lancement d'une expérimentation sur l'île. «*À l'échelle planétaire, la question du revenu universel bénéficie d'un regain d'intérêt*», a-t-il introduit en poursuivant: «*La situation nécessite plus que jamais la mise en place d'un tel dispositif, et nous avons une avance considérable sur tous les autres qui en parlent aujourd'hui*». Rappelant rapidement que le revenu universel permet «*de pallier un certain nombre de difficultés*», comme «*effacer la stigmatisation liée à la perception de prestations sociales*», «*faire disparaître le fléau du non recours aux prestations sociales*» qui serait de l'ordre de «*pratiquement 50%*» sur l'île, ou encore «*laisser le choix à chacun d'épouser la profession la plus conforme à sa situation*», il a indiqué qu'avec la survenue de la crise un élément nouveau a fait jour: «*L'argument classique des opposants au revenu universel était de dire que payer des gens à ne rien faire n'est pas moralement acceptable. Sauf qu'aujourd'hui on voit que des personnes qui ont travaillé dur toute leur vie, par exemple dans leur petit commerce, ont dû mettre la clef sous la porte. Et ces personnes, qui ne disposaient pas de prestations sociales, se sont retrouvées privées de ressources de façon brutale*», a-t-il déploré en pointant de facto l'importance de l'instauration d'un tel revenu. Lors de ses travaux, la commission ad hoc a retenu comme point de départ le versement d'un revenu de 500 € mensuels, qui se «*substituerait aux prestations sociales*». Après le passage devant l'Assemblée de Corse, il s'agit maintenant de faire valider l'expérimentation d'un tel dispositif sur l'île par l'État. ■ **Manon PERELLI**

## 2,9 M€ POUR L'EXPORT DES DÉCHETS EN PACA

**L'Assemblée de Corse a validé l'opération exceptionnelle consistant à envoyer quelques 16 tonnes de déchets en souffrance sur l'île vers les incinérateurs du sud de la France**

Depuis plusieurs semaines, on voit régulièrement des navires quitter la Corse chargés de balles de déchets destinées à rejoindre des incinérateurs du sud de la France. Un dispositif exceptionnel qui a été validé par l'Assemblée de Corse lors de la session du 30 avril dernier. «*À ce jour, 21300 tonnes de balles de déchets ménagers réalisées entre novembre 2019 et février 2020 sont toujours en attente de traitement et commencent à se dégrader*», a indiqué le président de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), François Sargentini en soulignant que l'urgence de leur traitement «*est accentuée par la pandémie de Covid-19, pendant laquelle une seconde crise sanitaire serait difficilement gérable*». De facto, les sites insulaires ne pouvant traiter la totalité de ces balles, en l'absence d'autre solution, il a rappelé qu'un accord a été conclu le Syvadec et les différentes installations de la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur. «*Dans la mesure où les EPCI, via le Syvadec, ne peuvent assumer financièrement la totalité des surcoûts, il a été jugé opportun que la Collectivité de Corse prenne en charge la partie relative au transport des déchets*», a-t-il encore précisé. Le coût de cet export, pour 16 tonnes de déchets qui seront transportés par la Corsica Linea via Nice et par la Corsica Ferries via Toulon, a été estimé à 2,9 M€. Un coût important pour une «*opération d'urgence qui n'a pas vocation à être renouvelée*», selon les mots de Pierre Poli, président du groupe Partitu di a Nazione Corsa. Xavier Lacombe, conseiller territorial Per l'Avvenne, tiendra toutefois à rappeler que c'est Laurent Marcangeli, maire d'Ajaccio et président de la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien, qui avait proposé cet export, suite à un accord avec son homologue niçois. Il en profitera par ailleurs pour tacler une certaine hypocrisie face à une opération visant à envoyer les déchets insulaires vers des incinérateurs du continent: «*Ce qu'on refuse chez nous, on l'autorise chez le pays ami*». Des critiques face auxquelles le président de l'Exécutif, Gilles Simeoni, opposera un certain pragmatisme. «*Si nous avons pu profiter de cette opportunité, c'est parce que les incinérateurs du continent étaient en sous-production et, donc, en déficit de rentabilité. Ce qui veut dire très clairement qu'un modèle économique d'incinérateurs ne peut fonctionner que si on apporte beaucoup de déchets. C'est la démonstration que pour amortir ces systèmes, il faut se détourner du tri généralisé*», notera-t-il ainsi. Le rapport a été adopté à une large majorité. ■ **Manon PERELLI**

LES FRANÇAIS ET L'EUROPE

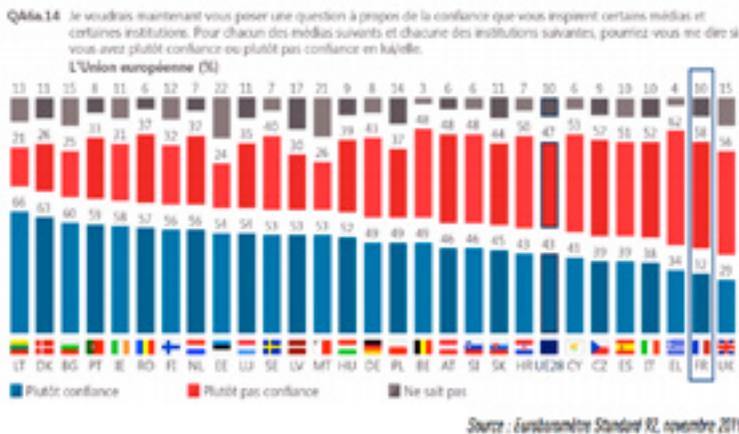
# Eurocitoyens, mais eurosceptiques

**Selon un rapport** de l'Institut Jacques-Delors rendu public le 6 mai, l'euroscepticisme gagne du terrain en France. Réalisé dans le cadre d'une coopération avec le Centre d'études sur la vie politique française (Cevipof) de Sciences-Po et le Centre Kantar sur le futur de l'Europe, ce document basé sur des chiffres de novembre 2019 et intitulé *Entre défiance et ambivalence, l'indispensable retour de l'Europe en France*, pointe certaines contradictions. Les Français sont en effet 53 % à se dire attachés à l'Europe et 58 % disent s'en sentir citoyens. Pour autant, ils sont 57 % à estimer que l'Union européenne est «éloignée», 58 % à n'avoir «plutôt pas confiance» en elle et, surtout, 65% la jugent «pas efficace», opinion qui ne recueille que 49% sur l'ensemble des pays membres. La France se situe ainsi dans le groupe des pays d'Europe où l'appréhension de l'UE est la plus négative, derrière l'Italie, le Royaume-Uni\* et la Grèce. Les auteurs de l'étude\*\* ont réalisé une analyse typologique et identifié quatre groupes ou types d'Européens. Le premier, le plus nombreux, est celui des Européens assez positifs vis-à-vis de l'UE (46% de l'ensemble des Européens); le deuxième représente ceux assez négatifs vis-à-vis de l'UE (35%); le troisième, celui des Européens les plus positifs (11%) et le quatrième, celui des plus fortement négatifs (8%). Il s'avère que 37% des Français appartiennent au premier, 43% au deuxième, 5% au troisième et 15% au dernier. À titre comparatif, les Allemands sont 44% dans le premier, 36% dans le deuxième, 14% dans le troisième et 6% dans le quatrième. Toutefois, magie d'un «en même temps» qui dépasse ici les frontières de leur pays, 54% des Français approuvent l'idée selon laquelle plus de décisions doivent être prises au niveau européen, comme 54% des Italiens et 52% des Grecs. Le rapport avance, pour expliquer le scepticisme français, une «*mésinformation*» quant au fonctionnement de l'UE: si 68% des Français résolument pro-Européens disent comprendre le fonctionnement de l'UE, ils ne sont plus que 31% à s'estimer bien informés sur les questions européennes, tandis que chez les plus négatifs, ces pourcentages sont, respectivement, de 36 et 13%. Pour les auteurs du rapport, «*La méconnaissance et le niveau d'information médiocre des citoyens français privent souvent l'Union européenne des moyens de faire connaître son action. Tandis que nous sommes actuellement face à une crise sanitaire qui focalise l'attention à un niveau inégalé, attesté par les records d'audience des prises de parole de l'exécutif en France, le second défi offre ici une opportunité. Nous pouvons faire l'hypothèse que, cette fois, ce que fera l'Union européenne se verra. Face à cette hypothèse, une certitude: ce qu'elle ne fera pas se verra encore plus.*» ■ EM

\*Le Royaume-Uni était encore membre de l'UE au moment de la réalisation de l'enquête.

\*\*Bruno Cautrès, chercheur CNRS au Cevipof; Thierry Chopin, professeur de science politique à l'Université catholique de Lille (ESPOL), conseiller spécial à l'Institut Jacques Delors; Emmanuel Rivière Directeur général de la division Public de Kantar en France, président du Centre Kantar sur le futur de l'Europe.

GRAPHIQUE 1 - Confiance dans l'Union européenne

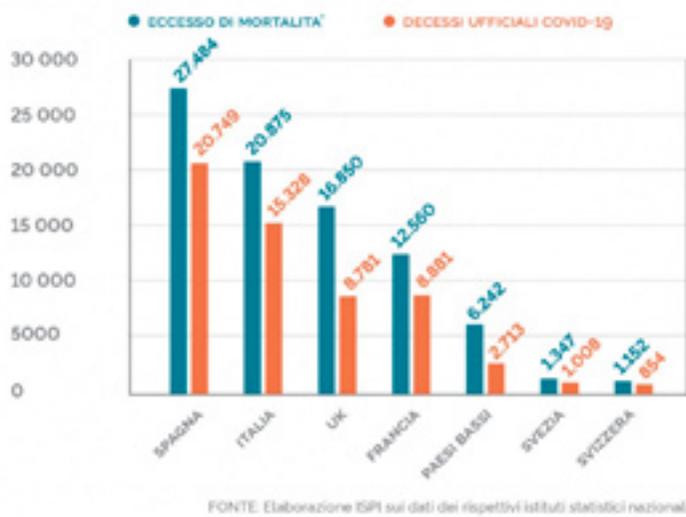


COVID-19

# Un bilan des morts sous-estimé?

**Chaque jour, la plupart des pays** concernés par la pandémie publient les chiffres relatifs aux nouveaux cas et aux décès officiellement liés au Covid-19. Reste à savoir si ces chiffres traduisent bel et bien la réalité ou si un grand nombre de décès, faute de tests notamment, sont passés sous les radars. C'est ce qu'a cherché à savoir l'Istituto per gli studi di politica internazionale (Ispi) basé à Rome. Pour ce faire, il a collecté les chiffres disponibles relatifs à l'excès de mortalité dans sept pays européens (France, Italie, Pays Bas, Royaume-Uni, Espagne, Suède et Suisse), pour les comparer aux chiffres officiels des décès dus au Covid-19. La comparaison a porté sur une moyenne de la mortalité entre 2015 et 2019 dans chaque pays. La «fenêtre temporelle» prise en considération a varié d'un pays à l'autre, notamment parce que l'épidémie ne s'est pas déclarée dans tous au même moment et pour tenir compte des délais, variables en fonction des pays, dans lesquels les divers instituts statistiques collectent, traitent et diffusent les données. Il en ressort, pour les sept pays, un excès considérable de décès: tous, sans exception, présentent des chiffres d'excès de mortalité supérieurs au nombre de décès Covid-19 qu'ils ont officiellement communiqué. Ainsi, pour l'Espagne, alors qu'entre le 17 mars et le 16 avril, moins de 21000 morts Covid-19 étaient comptabilisés, l'excédent était de plus de 27000 morts. Et la France, pour sa part, lorsqu'elle annonçait 8881 morts en aurait eu 12560. L'Ispi a chiffré à 86510 personnes le nombre de personnes décédées en

CONFRONTO FRA ECCESSO DI MORTALITÀ E DECESSI COVID-19 (inizio crisi - data più recente)



plus, sur l'ensemble des pays considérés, par rapport à la moyenne 2015/2019: en moyenne, une mort du Covid-19 sur trois pourrait ainsi ne pas avoir été prise en compte. Selon l'Ispi, c'est au Pays-Bas et au Royaume-Uni que le nombre de morts en excès imputables au Covid-19 serait le plus sous-estimé. ■ EM

DÉCONFINEMENT

## Deux îles, deux ambiances (2)

**Le 4 mai, alors que la France s'apprêtait à sortir du confinement le 11 mai, non sans quelques incertitudes sur les moyens nécessaires (et plus encore ceux disponibles) pour y parvenir au mieux, l'Italie a démarré la mise en œuvre de son plan de déconfinement.**

Une «Fase 2» qui a vu quelque 4,5 millions d'Italiens reprendre le travail, mais que Giuseppe Conte, le président du Conseil des ministres, a voulu prudente, évoquant non pas un retour à la vie d'avant mais bien le début d'une «cohabitation avec le virus». De fait, le 6 mai, le pays comptait 213 013 cas de Covid-19, avec 1075 nouveaux cas enregistrés dans les 24 dernières heures.

Si certains commerces ont rouvert, si les règles pour les sorties se sont assouplies, le port du masque est obligatoire et le certificat d'autorisation à remplir soi-même est toujours de rigueur, tout comme la distanciation sociale. Les déplacements d'une région à une autre sont pour l'heure uniquement permis pour les personnes devant regagner leur domicile, ou pour des motifs d'urgence, des raisons de santé ou les besoins de leur travail. En ce début mai, l'approvisionnement en masques chirurgicaux – pour un prix unitaire d'achat ne devant pas excéder 0,50€-pouvait se faire auprès de 50 000 points de vente (pharmacies, parapharmacies, bureaux de tabacs et grandes surfaces). A la mi-mai, le nombre de ces points d'achat devrait avoir doublé et, en matière d'approvisionnement, la production locale de masques devrait démarrer: l'État prévoit à mi-juin un rendement de 4 millions de masques par jour pour parvenir à 35 millions par jour à la fin août. Jusqu'au 17 mai, les Italiens sont dans une sorte de période probatoire. Si tout se passe bien, le gouvernement prendra de nouvelles mesures pour un retour, toujours progressif, vers ce qui se rapproche le plus d'une vie normale. La reprise des sports d'équipe, la réouverture des restaurants, le shopping en boutiques, la réouverture des musées et lieux culturels devront attendre au moins jusqu'au 18 mai, tandis qu'il faudra patienter au moins jusqu'au 1er juin pour espérer voir les salons de coiffure et d'esthétique rouvrir leurs portes. La prudence devra être d'autant plus de mise qu'une étude de l'Imperial Collège de Londres met en garde: un faux pas et l'Italie risque une deuxième vague de décès. Tout en reconnaissant avoir choisi de partir sur les hypothèses les plus pessimistes, l'Imperial Collège a effectué une simu-

lation pour les 8 semaines suivant le déconfinement, en se basant sur différents scénarios de mobilité. Si la reprise de celle-ci atteint 20% du niveau post-confinement, le pays pourrait s'attendre à un nombre de décès supplémentaires compris entre 3700 et 5000. Si ce taux atteint 40% du niveau post-confinement, le bilan s'alourdirait de 10 000 à 23 000 morts.

En Sardaigne, le président de la Région autonome, Christian Solinas, a procédé cela dit à quelques ajustements, via une ordonnance du 2 mai. Ainsi, il n'exclut pas une réouverture des salons de coiffure, d'esthétique ou de tatouage dès le 11 mai et a annoncé le 4 mai avoir mis à l'étude un protocole qui permettrait la réouverture anticipée des plages. Le président Solinas a par ailleurs laissé aux maires de l'île une certaine latitude (et les responsabilités afférentes) pour adapter certains horaires d'ouverture de lieux publics mais aussi permettre sur leur commune la réouverture de certains commerces ou la reprises de certaines activités. Latitude diversement appréciée et commentée par les intéressés. Christian Solinas envisage également, dans l'optique d'un redémarrage du tourisme, l'instauration d'un passeport sanitaire permettant l'accueil de vacanciers extérieurs à la région, sous réserve qu'ils puissent fournir un test négatif réalisé moins de 7 jours avant leur venue dans l'île. Une piste qui a suscité un certain intérêt en Corse, notamment auprès du maire de Porto-Vecchio, Georges Mela. Cela dit, malgré les demandes ou propositions émanant de membres de la majorité territoriale pour un déconfinement piloté par les instances régionales ou à tout le moins pour une stratégie prenant en compte des spécificités locales, la Corse, dont les deux départements sont passés au vert sur la carte du déconfinement, ne devrait guère s'écarter du scénario national. Et si le préfet de Corse, Franck Robine, a souligné la nécessité pour l'économie corse d'une sortie du confinement, si les vols directs entre la Corse et Paris pourraient reprendre en juin via l'aéroport de Roissy, pas question pour autant d'aller plus vite que la musique: l'accueil de vacanciers n'est pas encore à l'ordre du jour. ■ EM

**80 000**

Les chiffres de la semaine

masques alternatifs anti-projections de niveau 1, lavables et réutilisables 20 fois, commandés par la Ville d'Ajaccio et la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien afin de fournir chaque habitant avant le déconfinement. Un réseau de bénévoles assure leur distribution en boîtes aux lettres. Des points de distribution doivent également être mis en place.

**0,4%**

Les chiffres de la semaine

d'augmentation sur un an pour les prix à la consommation en avril 2020, après +0,7% le mois précédent, selon l'estimation provisoire (les résultats définitifs seront publiés le 15 mai) réalisée en fin de mois par l'Insee. En net rebond, les prix de l'alimentation, «en lien avec la forte hausse de ceux des produits frais». Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,1%.

**80%**

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

des entreprises de taille intermédiaire (ETI) n'ont pas encore perçu les aides (chômage partiel et prêt garanti) de l'État, selon Frédéric Coirier, co-président du Mouvement des entreprises, auditionné le 5 mai par la Délégation aux entreprises du Sénat. Un retard souvent imputable, cela dit, à des demandes tardives ou des dossiers à compléter.

LIRE/RELIRE

### La vérité avant-dernière

Entassés dans un abri souterrain, leur confinement dure depuis 15 ans. Depuis le début de la grande guerre nucléaire entre les deux blocs, pour être précis, ils se terrent à l'abri des combats et des radiations. Leur vie ? Assister aux discours télévisés quotidiens du Protecteur suprême de leur bloc, et tenir les quotas de production de soldats robots exigés par leur gouvernement, «quoi qu'il en coûte», sous peine de restrictions, voire de sanctions plus sévères. Mais le chef d'atelier tombe malade. Seul espoir : envoyer un volontaire à la surface. Dans ce roman de SF paru en 1964, Philip K Dick, en bon visionnaire, désosse avec précision les mécanismes de propagande et de manipulation des masses. Il souligne également l'importance de s'en tenir aux faits, même infimes mais certains, avérés, pour ne pas avaler toutes crues les vérités servies en abondance à l'heure des repas. Ou encore les théories conspirationnistes et les résultats miraculeux issus d'études à la méthodologie hasardeuse. Une magistrale remise en question de ce que certains aimeraient voir perdurer *ad vitam æternam* : «valeur travail» érigée en moyen de décider de la survie d'autrui et culte du pouvoir bienveillant, harassé par les responsabilités mais forcément indiscutable pendant une crise, en passant par tous les artifices de communication et autres mensonges élaborés érigés au rang de preuves. ■ EP

Paru chez 10/18



VOIR

### Hollywood

Le 16 septembre 1932, à Los Angeles, la comédienne Peg Entwistle escaladait la lettre H du célèbre panneau Hollywoodland\* et se jetait dans le vide. Elle avait 26 ans et son rêve hollywoodien n'avait duré que le temps d'un bref contrat avec la RKO, après quoi s'étaient enchaînées les auditions sans lendemain et les séances de photos de plus en plus dénudées. En 1935, malgré des essais plus que convaincants, la comédienne sino-américaine Anna-Mae Wong se voyait refuser le rôle principal dans *Visages d'Orient*, film adapté du roman éponyme de Pearl Buck. Pour donner la réplique à Paul Muni, la MGM préféra l'actrice allemande Luisa Rainer, qu'on maquilla pour lui donner «l'air asiatique» : le code Hays\*\* proscrivait en effet les «gestes intimes» entre comédiens de «races» différentes. Le 29 février 1940, Hattie McDaniel obtenait l'Oscar du meilleur second rôle pour le rôle de Mammy dans *Autant en emporte le vent*. Première inter-



prête afro-américaine à remporter une telle distinction, elle dut s'asseoir au dernier rang de la salle où se tenait la cérémonie, loin du reste de l'équipe du film. Elle avait également été exclue de la première du film. Le 25 juillet 1985, l'acteur Rock Hudson révélait être atteint du sida qui allait l'emporter quelques mois plus tard. Le monde découvrait alors que cet archétype de «l'homme à femmes» avait été contraint de cacher son homosexualité pour préserver sa carrière. Quatre faits représentatifs de ce à quoi peut ressembler l'envers du décor hollywoodien et qui ont inspiré Ryan Murphy et Ian Brennan pour créer le scénario de cette mini-série Netflix. Sobrement annoncée au départ comme un «hommage» à l'âge d'or hollywoodien, elle s'avère être un peu plus que ça. On s'embarque donc pour une sympathique comédie servie par une jolie distribution, dont l'action se situe dans l'immédiat après Seconde Guerre, mettant en scène de jeunes comédiens, scénaristes et réalisateur déterminés à percer et mêlant personnages qui ont réellement existé et personnages fictifs au reste souvent inspirés de plusieurs figures de l'époque. Mais ces jeunes qui ont des aspirations, des ambitions, ont aussi des idéaux. Et, si improbable que ça puisse paraître, ils ne vont pas tarder à fixer une limite à ce qu'ils sont prêts à accepter et aux renoncements auxquels ils veulent bien consentir pour espérer pouvoir percer. Et c'est alors que ce qui aurait pu n'être qu'une fiction bien ancrée dans un contexte historique bascule dans l'utopie et nous invite à jouer à «et si...» Le décor et les costumes (très réussis) restent, mais la face du Hollywood des «early fifties» (et avec elle, celle de l'Amérique) va donc se trouver quelque peu changée. Est-ce que tout cela ne dégouline pas un peu – trop – de bons sentiments ? Oh que si ! Et alors ? En ce moment, se laisser aller à trouver un certain charme à ce genre de ruissellement, est-ce vraiment si grave ? Et puis Murphy et Brennan réussissent le pari de divertir et de nous faire rêver encore, mais autrement, d'Hollywood. ■ EM

\*Achevée en juillet 1923, et visant au départ à la promotion d'un programme immobilier, l'enseigne ne devait initialement rester en place que 18 mois. En 1949, ses 4 dernières lettres étaient ôtées. Restaurée, l'enseigne a été classée monument historique de Los Angeles en 1973.

\*\*Code de production du cinéma américain édicté en 1930, il instaurait pour les studios une autocensure et l'obligation de se conformer à des standards de «décence», confortant ainsi, entre autres, des préjugés racistes ou homophobes.

# CARNETS DE BORD

## PSYCHOLOGIE, TÉLÉVISION ET MESSE DE LA PENTECÔTE

par **Béatrice HOUCHARD**

Journaliste successivement à *La Nouvelle République* du Centre-Ouest, *La Vie*, *Le Parisien*, *Le Figaro* et *L'Opinion*. Spécialiste de politique, passionnée de cyclisme et d'opéra.

Auteur notamment de

*À quoi servent les députés?* (Larousse, 2008),

*Le Fait du Prince* (Calmann-Lévy, 2017),

*Le Tour de France et la France du Tour* (Calmann-Lévy, 2019).



**S**i tout va bien ou le moins mal possible, la France verte [dont les deux départements corses, après l'erreur du premier jour] et la France rouge se déconfineront lentement le 11 mai. En réalité, il va moins s'agir d'une liberté totale d'aller et de venir, que d'un desserrement du confinement intervenu le 17 mars. «*Ce n'est pas le retour de la vie normale*», a répété Emmanuel Macron le 5 mai. Que se passera-t-il dans les écoles, dans les transports des grandes villes et des régions très denses? Les Français respecteront-ils cette interdiction, sans doute contestable, de s'éloigner de plus de cent kilomètres de leur domicile? Quand interviendront les décisions de reprise de l'activité pour le tourisme, l'hôtellerie, les restaurants et les cafés, sujet particulièrement sensible avant l'été?

Beaucoup de questions restent encore sans réponse. C'est normal. Si la prise de décision est – ô combien – difficile pour les gouvernants dans cette situation inédite, cela n'explique pas qu'ordres, contre-ordres et couacs continuent de plus belle. Trop de ministres parlent, et parfois sans maîtriser leur sujet. De même se multiplient les manifestes erronés psychologiques: entre le ministre qui parle de prendre «*des vacances concentriques*» [«*il faut voir comme on nous parle*», chante Alain Souchon] et la porte-parole qui laisse entendre qu'on ne pourra pas louer un lieu de vacances à l'autre bout du pays, les gouvernants semblent oublier la dimension psychologique de la crise.

Confinés depuis le 17 mars, les Français ont été, à 95%, remarquables de patience, de civisme, de calme... et d'obéissance. Mais, dans ce domaine aussi, il y a aura des séquelles. Dans *Les Échos* du 30 avril, le neuropsychiatre Boris Cyrulnik l'a expliqué: «*Le confinement, qui est une protection physique, est en même temps une agression psychique. C'est un emprisonnement et, même si cette prison nous protège du virus, il constitue en tant que tel une épreuve. Neurologiquement, on ne peut pas vivre coupé des autres: un cerveau isolé s'éteint.*» Il explique que l'inégalité frappe ici comme ailleurs. Les plus privilégiés, qui avaient auparavant une vie sociale riche, peuvent apprécier cette solitude forcée. Mais, poursuit Boris Cyrulnik, «*les crises d'angoisse, les bouffées délirantes et les hallucinations que finit toujours par*

*produire un isolement sensoriel prolongé surviendront plus vite*» chez ceux qui avaient, auparavant, des facteurs de vulnérabilité sur le plan familial ou social.

### LE RETOUR DU POSTE DE TÉLÉ

C'est l'une des surprises du confinement: abandonnée depuis plusieurs années par les plus jeunes, la télévision reprend des couleurs. Plus de 36 millions de téléspectateurs pour Emmanuel Macron le 13 avril à 20h, plus de 14 millions [en plein après-midi!] pour Édouard Philippe présentant le 28 avril le plan de déconfinement: le réflexe d'allumer le bon vieux poste pour savoir ce qui se passe a repris ses droits, malgré internet.

En avril, selon l'institut Médiamétrie, les Français ont passé en moyenne 4h40' devant la télévision. Les journaux télévisés de TF1 et France 2, à 13h et 20h, enregistrent des pics d'audience. Et les grands classiques du cinéma populaire, sur France 2 [France 3 prendra le relais à partir du 11 mai] rassemblent aussi les familles devant ce qu'on appelait naguère le petit écran: entre 3 et 4 millions de personnes devant *Rabbi Jacob*, *la Grande vadrouille* ou *Hibernatus*. Comme au bon (?) vieux temps.

### DU RIFI CHEZ LES CATHOLIQUES

Y aura-il des messes le 31 mai pour la Pentecôte? Une grande prière dans les mosquées le 29 mai? Du monde dans les synagogues le 30 mai pour fêter Chavout? Le gouvernement semble décidé à assouplir les contraintes qui pèsent sur les cultes, «*si la situation sanitaire ne se dégrade pas au cours des premières semaines de levée du confinement*», a finalement indiqué le 4 mai Édouard Philippe. Habituellement discrets et conciliants dans la vie publique, évêques et prêtres étaient furieux que la reprise des offices religieux ne puisse être possible, au mieux, que le 2 juin. Privés des célébrations de la semaine sainte et de Pâques le 12 avril, de celles de l'Ascension le 21 mai, les catholiques espéraient que la Pentecôte, qui tombe le dimanche 31 mai, serait «libérée». Dans un communiqué où chaque mot a, comme toujours, été pesé, la Conférence des évêques écrit: «*Nous partageons le souci du gouvernement de limiter au maximum la circulation de l'épidémie, mais*



Illustrations d'après photos DR

nous voyons mal que la pratique ordinaire de la messe favorise la propagation du virus et gêne le respect des gestes barrières plus que bien des activités qui reprendront bientôt». En clair: pourquoi a-t-on le droit d'aller au supermarché, de s'entasser dans les transports mais pas de se rassembler à l'église?

Certains ont exprimé la même pensée de manière moins diplomatique. Ainsi l'archevêque de Rouen, Dominique Lebrun: «*Je partage l'incompréhension de beaucoup devant la relégation de la liberté de culte à la dernière roue du carrosse de la nation française. C'est oublier que les forces morales et spirituelles d'un pays participent à son dynamisme, y compris économique.*» Éric Aumonier, évêque de Versailles: «*La confiance ne semble pas être accordée aux fidèles et aux prêtres pour faire preuve de la prudence et de la responsabilité qu'ils ont pourtant manifestées jusqu'à présent...*». Matthieu Rougé, évêque de Nanterre: «*C'est un incompréhensible manque de respect à l'égard de la foi et de l'engagement de terrain des croyants.*»

Plus étonnante que les réactions des évêques, auxquelles le gouvernement n'a donc pas été insensible, une vive polémique s'est ouverte, via les réseaux sociaux, entre les catholiques eux-mêmes, parfois sans excès d'aménité et faisant ressurgir d'autres désaccords entre «conservateurs» et «progressistes».

### DONALD TRUMP PIAFFE

Pendant ce temps-là, la campagne présidentielle américaine continue mezzo voce. Donald Trump, entre deux déclarations surréalistes sur le Covid19 (on n'oubliera pas de sitôt sa proposition d'injecter du désinfectant pour venir à bout du virus), assure qu'il piaffe de reprendre les meetings avec plusieurs dizaines de milliers de personnes et prévoit une prochaine visite dans l'Arizona. C'est le dopage des hommes et femmes politiques, mais il va falloir qu'il patiente un peu.

«*Je suis à la Maison Blanche depuis plusieurs mois maintenant, et j'aimerais en sortir*», s'est plaint le président américain. Lors d'une interview accordée le 3 mai à Fox News, sa chaîne de référence, il a osé une comparaison entre Abraham Lincoln et lui-même: «*Je suis entouré d'une presse hostile, comme aucun*

*autre président n'en a jamais eu [...] Ils ont toujours dit que personne n'avait jamais été traité aussi mal que Lincoln. Je pense que je suis plus mal traité encore.*» Petit problème: Lincoln, élu président des États-Unis en 1860, avait été assassiné cinq ans plus tard...

Si Donald Trump est nerveux, c'est sans doute parce que la pandémie a fait plus de morts aux États-Unis que n'en avait fait la guerre du Vietnam. Mais aussi parce que les sondages ne sont pas bons pour lui. La moyenne des sondages d'intentions de vote pour l'élection de novembre lui accorde 42% des voix contre 48% à son probable rival, Joe Biden. La tendance est la même dans les états-clés, ceux qui font l'élection. On est encore très loin du scrutin, mais cette donnée est nouvelle et Trump tente de faire croire que la crise économique ne fera que passer: «*Je pense que vous allez voir des chiffres économiques qui seront fantastiques. J'y crois très fort*», répète-t-il.

Côté démocrate, la primaire a été interrompue le 13 avril après l'abandon de Bernie Sanders. La convention du parti, reportée de juillet à la fin août, devrait donc normalement désigner Joe Biden, qui fut le vice-président de Barack Obama entre 2008 et 2016. Le prétendant faisant l'objet d'accusations de harcèlement sexuel, un coup de théâtre reste possible. Mais c'est tout de même l'hypothèse la plus plausible.

Joe Biden a-t-il vraiment une chance de battre Donald Trump? Selon Gérard Araud, ancien ambassadeur de France aux États-Unis, Joe Biden, 78 ans, a quelque chose en lui de Jacques Chirac, par sa longévité (il est élu au Congrès américain depuis 1972!) et son pragmatisme. «*Il assène les platitudes sentimentales dont les Américains sont friands avec beaucoup de conviction*», écrit Gérard Araud dans *Le Point*, «*il est un peu fade, mais par là même il rassure. Aux Américains de choisir entre le grand-oncle coléreux et mal élevé et le grand-père sympathique, affectueux... mais un peu fatigué*». Drôle de jeu de familles à environ 140 millions de votants [c'était le chiffre en 2016] et 538 «grands électeurs». En n'oubliant jamais qu'aux États-Unis, comme aux élections municipales à Paris ou Marseille, on peut être majoritaire en voix et minoritaire en «grands électeurs». En 2016, Donald Trump avait ainsi obtenu près de trois millions de voix de moins qu'Hillary Clinton. ■



## CREATIONS SOCIETES

N° 01

### PREVENTEA

**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 1200 euros**  
**Siège social : Villa "Lou",**  
**Lieu-dit Mezzane,**  
**20230 Santa Lucia Di Moriani**

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SANTA LUCIA DI MORIANI du 29 avril 2020, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée  
Dénomination : PREVENTEA  
Siège : Villa "Lou", lieu-dit Mezzane, 20230 Santa Lucia Di Moriani

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1200 euros

Objet : L'accompagnement et la formation des entreprises dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Pierre Lecullier, demeurant Résidence Almire, chemin des lièvres, 20200 Bastia

Directeur général : Stéphane Crouin, demeurant Villa "Lou", lieu-dit Mezzane, 20230 Santa Lucia Di Moriani  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

N° 02

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date du 29 avril 2020, il a été constitué une SARL à Associé Unique :

Dénomination : ESPACE TRAVAUX  
Siège social : Pôle d'activité du Stiletto Route du Stiletto, 20090 Ajaccio  
Capital : 1.000,00 €

Activités principales : La prise de chantier de Bâtiment et Travaux-Public et la sous-traitance de ces chantiers, la prise de participation dans toutes opérations se rattachant à son objet  
Durée : 99 ans

Gérant : M. Michel Majd El Dine AMHAN, 2 Rue Fesch, 20000 Ajaccio

Cession de parts sociales : Les cessions des parts détenues par l'associé unique sont libres

Immatriculation au RCS d'Ajaccio.

N° 03

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORTO-VECCHIO du 5 mars 2020, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée  
Dénomination : ST CONSTRUCTIONS  
Siège : Rue du Commandant l'Herminier, Immeuble Fancellu, 20137 Porto-Vecchio  
Durée : 99 ans

Capital : 2000 euros  
Objet : Tous travaux de maçonnerie générale, gros œuvre de bâtiment et tous travaux immobiliers notamment la construction, l'agencement et la rénovation de tous bâtiments ainsi que toutes activités annexes ou connexes.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Antonio TORRES MENDES LOPES demeurant Rue du Commandant l'Herminier, Immeuble Fancellu, 20137 Porto-Vecchio  
Directeur général : M. Francisco, Leonel ANDRADE LOPES, demeurant Rue du Commandant l'Herminier, Immeuble Fancellu, 20137 Porto-Vecchio  
Immatriculation : RCS Ajaccio

Pour avis, le Président.

N° 04

### AVIS DE CONSTITUTION

Par SSP en date du 04/05/2020, il a été constitué une SARL à Capital Variable dénommée :

CBN

Siège social : Chemin de l'Eglise Lotissement Tenente, lieu-dit Favale, 20129 BASTELICACCIA Capital minimum : 100 € Capital souscrit : 100 € Capital maximum : 100000 € Objet social : Fournitures et services auprès des entreprises et des collectivités  
Gérance : Mme Nathalie CASANOVA demeurant Chemin de l'Eglise Lotissement Tenente, lieu-dit Favale, 20129 BASTELICACCIA  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio.

N° 05

### AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 02/04/2020, il a été constitué une SAS dénommée :

IGUANE FILMS PRODUCTION.

Siège social : La Confina 2, 20167 Mezzavia.

Capital : 750 €. Objet : Production audiovisuelle, vidéo d'art, court-métrage, long-métrage.  
Président : Mme Emeline Cambrils, La Confina 2, 20167 Mezzavia. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS d'Ajaccio.

N° 06

### AVIS DE CONSTITUTION

Par SSP en date du 29/04/2020, il a été constitué une SARL dénommée :

PARADE PRODUCTIONS

Siège social : 3 rue San Lazaro, 20000 Ajaccio  
Capital : 10000 €  
Objet social : Éditions et productions audiovisuelles  
Gérance : Mme Gracieuse Casta demeurant 3 rue San Lazaro, 20000 AJACCIO  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio.

N° 07

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 29 avril 2020, a été constituée la Société Civile Immobilière suivante :

Forme : SCI

Dénomination : AGCHA

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 100 euros

Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location, ou autrement, la gestion, la mise en valeur de tous biens immobiliers.

- Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers,

- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.

- Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques ou toutes sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

- Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, à condition d'en respecter le caractère civil.

Gérance : Micheletti Agnès demeurant 33 bld Paoli, 20200 Bastia.

Immatriculation : RCS de Bastia

Pour avis.

## MODIFICATIONS GERANTS

N° 08

### CAPAFA

**Société Civile Immobilière**  
**Au capital de 1.600,00 euros**  
**Siège social : Les 4 Portes**  
**Porto-Vecchio, 20137 Porto-Vecchio**  
**450 905 351 RCS Ajaccio**

### AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 04 mars 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé :

- Monsieur Paul-Adrien BERTOZZI, demeurant Chemin de Quenza, 20137 Porto-Vecchio

- Madame Camille BERTOZZI (épouse ICHOUTI), demeurant 177 ter Corniche Fleurie, Résidence Belo Horizonte, 06200 Nice ;

En qualité de gérants pour une durée illimitée en remplacement de Madame Françoise, Véronique ALLUIN.

L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Madame Françoise, Véronique ALLUIN sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis,  
La Gérance.

N° 09

### AVIS

Par décision unanime du 1er avril 2020, les associés de la société "Groupement foncier agricole de Cardicosa" dont le siège est à Aléria (20270) - Lieu-dit Casaperta, chez Mr Louis Pinna [851 693 168 RCS Bastia] ont nommé Mr Sébastien Moretti demeurant Piedicorte di Gaggio [20251] Village en qualité de gérant en remplacement de Madame Marie-Madeleine Pinna.

N° 10



**Maître Marie-Paule**  
**DIONISI-NAUDIN**

**Avocat à la Cour**

**Spécialiste en droit fiscal**  
**et droit douanier**

**32, boulevard Paoli - 20200 Bastia**

**Tel : 04.95.37.64.79**

**Fax : 04.95.38.54.71**

Lors de l'AGO du 18 juillet 2019, les associés de la société «SCI GRIMALDI», SCI au capital de 2000 € dont le siège est Ldt Casetti di Chiterbio, Route de Bonifacio, 20137 PORTO-VECCHIO, [RCS Ajaccio 452 363 864] ont décidé de nommer en qualité de Co-Gérante, Madame Michelle, Adèle, Victorine, Catherine, Augusta, Ghislaine FETTEN, demeurant Lieu-dit Casetti di Chiterbio, Route de Bonifacio, 20137 PORTO-VECCHIO, pour une durée d'un an à compter du 18 juillet 2019, renouvelable chaque année pour une même période, lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

N° 11

### GARAGE DE L'AEROPORT

**Société à Responsabilité Limitée**

**Au capital de 15.244,90 euros**

**Siège social : Aéroport de Calvi**

**Santa Catalina - 20260 Calvi**

**321 500 464 RCS Bastia**

### AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique gérant du 3 septembre 2018 :

Le nom de Monsieur Jean Marc ACQUA-VIVA, nouveau Gérant, demeurant Lotissement Orabona, 20220 Ile-Rousse, a été substitué dans les statuts à celui de la Société Civile MRS.

L'article 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS : Bastia.

Pour avis,

N° 12

### NOMINATION D'UN CO-GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire, à Saint-Florent, du 20 janvier 2020, la SARL ENTRETIEN ESPACES VERTS au capital de 7622.45 euros, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 422 759 993, décide de nommer en qualité de co-gérant Madame BERREHIL Souad, née le 20 mai 1958 à MEKNES - MAROC, de nationalité Marocaine, demeurant La Porta, 20217 Saint-Florent, qui accepte cette décision pour une durée non limitée.

Pour avis, La Gérance.

## MODIFICATION SIEGE SOCIAL

N° 13

### ROMESA EURL

**Cap : 2000 €**

**Siège : Lieu-dit Lazigna - Feliceto**

Par assp 2/4/20 transf siège 66 av des Champs Elysées, Paris.  
Modif Rcs Paris 852042175.

N° 14

**ZANA**

**SCI au capital de 1000 €**  
**Siège social : 2 Av du Riant Sejour**  
**06230 Villefranche-Sur-Mer**  
**828106385 RCS Nice**

L'AGE du 30/03/2020 a décidé :  
 - de transférer le siège Marine De Solaro, 20240 Solaro à compter du 01/01/2020.

Gérant : Colette Marino, Marine De Solaro, 20240 Solaro

Objet : Acquisition, construction et la propriété de tous biens immobiliers, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, ou autrement de biens immobiliers, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la vente des dits biens immobiliers.

Durée : 99 ans.

Dépôt : RCS Bastia.

N° 15

### AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par décision en date du 30 avril 2020, il a été constatée les modifications suivantes des statuts de la Société Civile Immobilière dénommée SCI FRAMA, ayant son siège social à SARI-SOLENZARA [20145], IMMEUBLE MORAZZANI, CHEZ MADAME MARIE-THERESE MORAZZANI, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO CEDEX 9, sous le numéro 799 545 686. Il a été décidé de transférer le siège social de la société :

De : SARI-SOLENZARA [20145], IMMEUBLE MORAZZANI, CHEZ MADAME MARIE-THERESE MORAZZANI,

A : SARI-SOLENZARA [20145] Funta-naccia. A compter du 1er mai 2020. Suivant parution dans le journal d'annonce légale ICN Informateur Corse Nouvelle. Mention sera faite au RCS d'AJACCIO. Les statuts seront modifiés, en conséquence.

Pour avis,

### MODIFICATIONS STATUTAIRES

N° 16

**BEE COOL STUDIOS**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 1000 euros**  
**Porté à 100.000,00 euros**  
**Siège social :**  
**Chez Monsieur PAOLI Jean Baptiste**  
**11, Lotissement NERUCCIU,**  
**20240 Solaro**  
**790484422 RCS Bastia**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 05 mars 2020 a décidé :

- d'augmenter le capital social de 90.000,00 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

\* Ancienne mention :

Le capital social est fixé à mille euros (1000 euros)

\* Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à Cent mille euros (100.000,00 euros)

- de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale "BEE COOL STUDIOS" par "CORSICA FPS" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis,  
 La Gérance.

N° 17

**S.A.S. P & C**

**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 8000 euros**  
**Siège social : 09 Rue César Campinchi**  
**20200 Bastia**

**AVIS DE PUBLICITE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 Avril 2020, il résulte :

La collectivité des associés de la Société SARL P & C a décidé de la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du 29 Avril 2020. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital :

\* Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 8000 Euros. Il est divisé en 100 parts sociales, de 80 euros chacune.

\* Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 1000 Euros. Il est divisé en 100 parts sociales, de 80 euros chacune entièrement libérées.

\* Forme :

\* Ancienne mention :

Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention :

Société par actions simplifiée

\* Administration :

Anciennes mentions : Le gérant de la société est : Mr PIETRUCCI Emmanuel, Né le 08 Juillet 1976 à BASTIA, Haute-Corse, Demeurant au 9 Rue César CAMPINCHI, 20200 BASTIA,

Nouvelles mentions : Mr PIETRUCCI Emmanuel, Né le 08 Juillet 1976 à BASTIA, Haute-Corse, Demeurant au 9 Rue César CAMPINCHI, 20200 BASTIA, Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,



N° 18

**CODONE**

**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 5000 euros**  
**Porté à 100.000,00 euros**  
**Siège social : Chez Mr GIULY Thomas,**  
**20270 Aléria**  
**509 274 494 RCS Bastia**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 15 mars 2020 a décidé d'augmenter le capital social de 95000,00 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

\* Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cinq mille euros (5000 euros)

\* Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à CENT MILLE euros (100.000,00 euros)

Aux termes de cette même délibération, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Thomas GIULY de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant statutaire Madame Bénédicte DUBOUE, demeurant Lieu-dit VACCAJA - 20270 ALERIA, pour une durée indéterminée à compter du ce jour.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Le nom de Madame Bénédicte DUBOUE a été substitué à celui de Monsieur Thomas GIULY.

Pour avis, La Gérance.

### DISSOLUTION LIQUIDATION

N° 19

### DOMAINE ABBATUCCI DISTRIBUTION

**Siège : D.A.D.**

**Société confondante, Associée**  
**Unique de l'entreprise**  
**Unipersonnelle à Responsabilité**  
**dénommée**

**MILLESIMES ET COLLECTIONS,**  
**Société confondue**  
**SARL au capital de 50.000 €uros**  
**Siège social : Lieu-dit Chiesale**  
**20140 Casalabriva**  
**499 436 897 RCS Ajaccio**

**AVIS DE PUBLICITE**

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 1er janvier 2020,

L'associée unique personne morale de la société dénommée MILLESIMES ET COLLECTIONS a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de ladite société à compter du 1er janvier 2020. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société dénommée MILLESIMES ET COLLECTIONS au profit de la société dénommée DOMAINE ABBATUCCI DISTRIBUTION, associée unique personne morale de la société dénommée MILLESIMES ET COLLECTIONS, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret numéro 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société dénommée MILLESIMES ET COLLECTIONS peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce d'AJACCIO. Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO.

Pour avis,

N° 20

**OLD TOWN INVEST**

**Société à Responsabilité Limitée**  
**En Liquidation**

**Au capital de 100 Euros**  
**Siège Social : 36 Lotissement Nerucciu**  
**20240 Solaro (Corse)**  
**788 519 361 RCS Bastia**

**AVIS DE PUBLICITE LEGALE**

- L'assemblée générale par une décision en date du 10 avril 2020, après avoir entendu le rapport de Alain BARBERA, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Bastia.

Pour avis, le liquidateur.

N° 21

**OLD TOWN INVEST**

**Société à Responsabilité Limitée**  
**En Liquidation**  
**Au capital de 100 Euros**  
**Siège Social : 36 Lotissement Nerucciu**  
**20240 Solaro (Corse)**  
**788 519 361 RCS Bastia**

**AVIS DE PUBLICITE LEGALE**

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2020, la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2020 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

- A été nommé comme liquidateur :  
 - ALAIN BARBERA, demeurant à SOLARO [Corse] 20240 - 36 NERUCCIU HAMEAU DE PIELZA,

A qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à SOLARO (Corse) 20240 - 36 LOTISSEMENT NERUCCIU.

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis,  
 Le liquidateur.

N° 22

**SCI AMBES IV**

**Société Civile**  
**En liquidation**  
**Au capital de 200.000 €**  
**Siège social :**  
**Route des Sanguinaires**  
**Parc Fiorella**  
**Résidence Santa Lina, Bât. A**  
**20000 Ajaccio**  
**844 758 052 R.C.S. Ajaccio**

Suivant procès-verbal en date du 30 avril 2020, l'assemblée générale extraordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société.

- nommé en qualité de liquidateur :  
 M. Patrick Antoine BESSI, demeurant Maison Cambell 17 Cours Leclerc, 20000 Ajaccio.

- fixé le siège de la liquidation au 17 Cours Leclerc Maison Cambell, 20000 Ajaccio, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

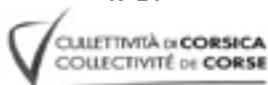
Le liquidateur.

N° 23

**AVIS**

Par décision unanime du 22 avril 2020, les associés de la société TEC INVEST, SARL au capital de 1000 euros, dont le siège est à FURIANI [20600] Lot Luccianella, 53 allée du Paglia Orba [534 299 532 RCS BASTIA], ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Patrice GRAZIANI, demeurant FURIANI [20600] Lot Luccianella, 53 allée du Paglia Orba est nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

N° 24



## AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité de Corse  
22 Cours Grandval - BP 215  
20187 AIACCIU CEDEX 1.  
Tél: +33 495516464. Fax: +33 495516621.  
Courriel : commande.publique@isula.corsica  
Adresse internet : <https://www.isula.corsica>

Objet du marché : Conservation - Restauration de trois tableaux Collection Château de la Punta

Numéro de référence : 2019-CDC-0561

Date limite de remise des offres : 29/07/20 à 12h00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 AVRIL 2020

N° 25

## AVIS RECTIFICATIF DU 05/05/20

OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

M. le Directeur  
Avenue Paul Giacobbi  
BP 678  
20601 BASTIA - Cedex  
Tél : 04 95 30 93 93 - Fax : 04 95 30 50 29  
mèl : [direction@oehc.fr](mailto:direction@oehc.fr)  
web : <http://www.oehc.fr>

Référence : 2020-024-SI

Objet : MISE EN CONFORMITE DU SITE DE PRODUCTION DE SARTENE

Remise des offres :

au lieu de : 19/06/20 à 12h00 au plus tard.  
lire : 31/07/20 à 12h00 au plus tard.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.oehc.fr>

## DERNIERES MINUTES

N° 26

**SARL SAN GIOVANNI**  
**SARL au capital de 216.000 €**  
**Siège : Route d'Arca**  
**20137 Porto-Vecchio**  
**422015875 RCS Ajaccio**

Par décision de l'AGE du 24/04/2020, il a été décidé d'étendre l'objet social à : La vente à emporter. à compter du 01/04/2020.

Mention au RCS d'Ajaccio.

N° 27

## ADDITIF

Additif à la parution dans ICN Informateur Corse Nouvelle, du 03/04/2020, relative à la vente de fonds entre la SNC BATTISTI et Mme Solange LUCCHESI. Il convient de lire que l'acte ssp du 26/03/2020 a été enregistré au SPFE de Bastia, le 29/04/2020, Dossier 2020 00012796, Référence 2B04P31 2020 A 00555.

N° 28

## AVIS

Par décision unanime du 22 avril 2020 des associés de la société TRAVAUX ETANCHEITE CORSE, SARL au capital de 100 000 € dont le siège est à BIGUGLIA [20620] Lieu-dit Campo Vallone [490 995 883 RCS BASTIA], le capital social a été augmenté de 400.000 €. Nouveau capital : 500.000 €. Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

N° 29

**GD CONSULTING**  
**SASU au capital de 100 €**  
**Siège social : Lieu-dit Porcilari**  
**20160 Vico - RCS Ajaccio 817938418**

Par décision de l'associé Unique du 30/04/2020, il a été décidé de transférer le siège social au Résidence Plein Soleil - Campo Grotello - SAGONE 20118 VICO à compter du 30/04/2020 Modification au RCS d'Ajaccio.

N° 30

**CAMPA IMMOBILIER**  
**SARL au capital de 300 €**  
**Siège : Arutoli, Résidence Campa**  
**20137 Porto-Vecchio**  
**828012989 RCS Ajaccio**

Par décision de l'AGE du 30/09/2019, il a été décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Mention au RCS d'Ajaccio.

N° 31

## AVIS

Aux termes d'un SSP en date du 01/03/2020, la société KRIPASIRE SARL au capital de 1000 € située RUE DOCTEUR CAMILLE DE ROCCA SERRA, 20137 PORTO-VECCHIO immatriculée au RCS de AJACCIO sous le numéro 513816256 a donné en location gérance à M PERRARD FRANCOIS demeurant 5 RUE PASTEUR, 20137 PORTO-VECCHIO un fonds de commerce de DÉBIT DE BOISSONS situé RUE DOCTEUR CAMILLE DE ROCCA SERRA, 20137 PORTO-VECCHIO à compter du 01/03/2020 au 31/10/2021. Le contrat est renouvelable par tacite reconduction d'une période de 19 mois.

N° 32



**Agnès - MICHELETTI**  
**Avocat à la Cour**  
**33, Bld Paoli - 20200 Bastia**  
**Tel : 04 95 56 34 52**  
**Fax : 04 95 31 20 91**

Suivant acte sous seing privé en date du 28 avril 2020,

La Société dénommée « A SANTADA », Société à responsabilité limitée au capital de 1000 €, dont le siège est à BASTIA [20200], ROUTE IMPERIALE Résidence Saint André, identifiée au SIREN sous le numéro 750137077 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA, représentée par son gérant en exercice domicilié audit siège, Monsieur Julien GUERRINI. A cédé au profit de : La Société dénommée SAS « U PAISOLU », Société par actions simplifiées au capital de 900 €, dont le siège est à BASTIA [20600], Route Impériale, quartier Paese Novu, rés. Saint André, 20600 BASTIA, identifiée au SIREN sous le numéro 881813 638 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA, représentée par son président en exercice domicilié audit siège, Monsieur Jean-Michel CALISTI.

Un fonds de commerce de pris l'engagement de céder au cessionnaire, qui acceptait, le fonds de commerce de : Vente de pain, pâtisserie, viennoiserie, salon de thé, petite restauration sis à BASTIA - 20600 - Route Impériale, lui appartenant, connu sous le nom commercial "LE FOURNIL", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BASTIA, sous le numéro 750137077.

Les oppositions sont reçues à BASTIA, au Cabinet de Maître Agnès MICHELETTI, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour avis.



N° 33

## AVIS

M. Moeglen Philippe, Jean, André né le 17/07/1979 à Bastia, [2B], demeurant 4 rue César Campinchi 20200 BASTIA agissant en qualité de représentant légal des mineurs Lucie Moeglen né le 06/07/2008 à Bastia [2B], et Léa, Marie Moeglen né le 02/03/2011 à Bastia [2B], dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique et à celui de ces mineurs celui de Canarelli afin de s'appeler à l'avenir Moeglen-Canarelli.

N° 34

## FORMALITES DIVERSES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ALGAJOLA du 01.04.2020, La société U CULOMBU, société à responsabilité limitée ayant son siège social à ALGAJOLA [20220] 4 rue A. Marina, immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 531 405025, représentée par son gérant Mme Francesca CRUCIANI, A donné en location gérance à la société NICCI société par actions simplifiée ayant son siège social à ALGAJOLA [20220] 4 rue A. Marina, représentée par Monsieur ANIDJARPARDO Manuel son Président, en cours de formation, Un fonds de commerce de salon de thé snack glacier crêperie grande restauration sis à ALGAJOLA [20220] 4 rue A. Marina,

Pour lequel le bailleur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA sous le numéro siren 531 405 025 R.C.S. BASTIA et sous le numéro siret 531 405025 00028, et en général toutes activités accessoires, Situé 4 rue A. Marina, 20220 ALGAJOLA, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 531 405 025 R.C.S. BASTIA.

Pour une durée d'un an à compter du 1er avril 2020 pour se terminer le 31 mars 2021, tacitement renouvelable, aux conditions décrites dans le contrat de location gérance.

L'exploitation a lieu aux risques et périls du locataire-gérant qui sera responsable du paiement des sommes dues à raison de cette exploitation.

Pour insertion,



N° 35

**SARL AGRUMES DE LA CHIOLA**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 11 MARS 2020**

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la SARL Agrumes de la Chiola s'est tenue le 11 mars 2020 au siège de la Société.

Etaient présents :

Madame Ewa Antosiewicz, gérante, possédant 450 parts sociales de la Société [soit 90%]

Monsieur Yves Garipuy, possédant 50 parts sociales de la Société [soit 10%]

Résolution 1

Attendu que le bail emphytéotique de location d'un terrain agricole a pris fin en 2015, et que l'exploitation agricole a cessé dès 2014 (Mme Fany Laude, inspectrice à la MSA, a visité en 2014 l'exploitation, qu'elle a trouvé « à l'abandon », ce qui a entraîné la radiation de la Société de la MSA), l'objet de la Société a disparu. Donc depuis 2014 inclus, la Société n'a eu aucune activité. Le passif et l'actif actuels sont nuls. La Société n'envisage aucune reprise d'activité.

Résolution 2

L'assemblée générale décide la dissolution de la Société à compter du 1er janvier 2014.

Le présent compte-rendu sera publié dans la presse.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Ewa Antosiewicz.  
Yves Garipuy.

**Nouveau** en Corse

“ Les experts en **signalétique** ”



publicité adhésive  
enseigne - signalétique  
décoration vitrine - totem  
banderole - habillage véhicule  
signalétique extérieure  
chevalet - panneau  
impression grand format  
cartes de visite - flyers  
dépliants...

**Et bien d'autres supports  
de communication visuelle !**

**04 95 32 11 11**

RN 193 Rond Point Ceppe  
Lieu dit Cardello  
20620 Biguglia  
**Tél. 04 95 32 11 11**  
E-mail : [contact@pano-bastia.fr](mailto:contact@pano-bastia.fr)  
[www.pano-bastia.fr](http://www.pano-bastia.fr)



du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00

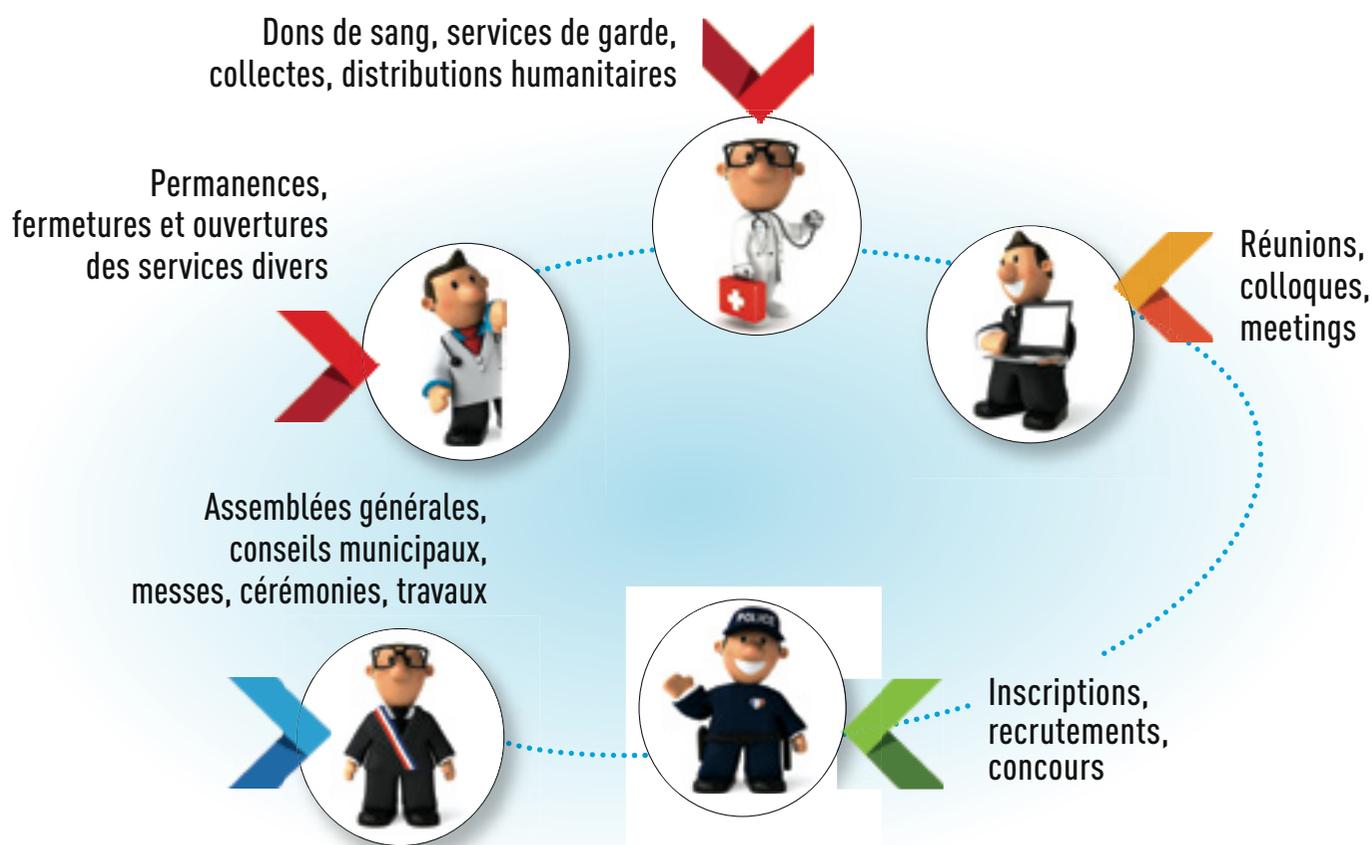
POUR ANNONCER GRATUITEMENT  
LES **RENDEZ-VOUS**  
DE VOS ASSOCIATIONS  
ET COMMUNES



**SERVICE  
GRATUIT**

# [www.icn.corsica/publier-une-info](http://www.icn.corsica/publier-une-info)

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



**POUR COMMUNIQUER  
DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE**

JE ME RENDS SUR

[www.icn.corsica/publier-une-info](http://www.icn.corsica/publier-une-info)

